

Date: **Juin 1996**
 Section: **01**
 Sujet: **Position des câbles du démarreur**
 Application:

Modèle	VIN
Véhicules de la série H3 avec moteur Series 60 et démarreur 50MT (Année modèle: 1995-1996)	Du 2P9H33412S1001243 jusqu'au 2PCH3341XT1011580 incl. SAUF 2P9H33490S1001246, 2P9H33491S1001255 2P9H33490S1001263
Véhicules de la série XL avec moteur Series 60 et démarreur 50MT (Année modèle: 1995-1996)	Du 2P9M33496S1001587 jusqu'au 2PCM33496T1025934 incl. SAUF 2P9M33406S1001588, 2P9L33403S1001592

DESCRIPTION

Sur les véhicules mentionnés, le câblage qui va au démarreur a peut-être été installé de telle sorte que suivant certaines circonstances un court-circuit peut se produire. Ce bulletin est divisé en trois sections: inspection des câbles, repositionnement des câbles et changement des câbles. **Ce bulletin fait l'objet d'une campagne de rappel sécuritaire car il y a risque d'incendie.**

Section A: Inspection des câbles

Tout d'abord, il est primordial d'inspecter les câbles du démarreur. La figure 1 démontre la bonne position du câble de l'alternateur. Si votre câble est placé comme sur la figure 1, il n'y a aucun danger et vous avez terminé le bulletin. Si la position du câble est différente, voici un tableau qui résume les observations possibles à faire sur le véhicule avec la section correspondante.

Observations	Section à faire
Les câbles sont intacts et bien positionnés	A
Les câbles sont intacts et mal positionnés	B
Le câble de l'alternateur est légèrement endommagé et réutilisable	B
Les câbles sont inutilisables	C

Remarque : Le matériel doit être commandé selon la section à effectuer.

GARANTIE

Cette inspection est couverte par la garantie normale du manufacturier. Nous vous rembourserons les pièces et un quart d'heure (0,25) de main-d'œuvre sur réception d'un formulaire A.F.A. dûment complété sur lequel vous devez mentionner "Bulletin de Garantie 96-15" et retourner la feuille de certification de rappel jointe à ce bulletin. **Vous devez aussi compléter le formulaire de "Certification de Campagne de rappel" fourni avec ce bulletin et le retourner avec votre réclamation (A.F.A) pour être remboursé.**

Section B: Changement de la position des câbles (câbles intacts, mal positionnés et/ou légèrement endommagés mais réutilisables)

MATÉRIEL

Pièce No	Description	Qté
561755	Gaine en plastique (seulement si l'extrémité du câble est endommagée)	1
504637	Attache	7

Remarque : Le matériel doit être commandé selon la procédure habituelle.

MARCHE À SUIVRE

Avertissement: Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur et placer l'(les) interrupteur(s) principal(aux) des batteries à la position ARRÊT (OFF) avant de travailler sur le véhicule.

1. Localiser le démarreur modèle 50MT dans le compartiment droit du moteur (Fig. 1).

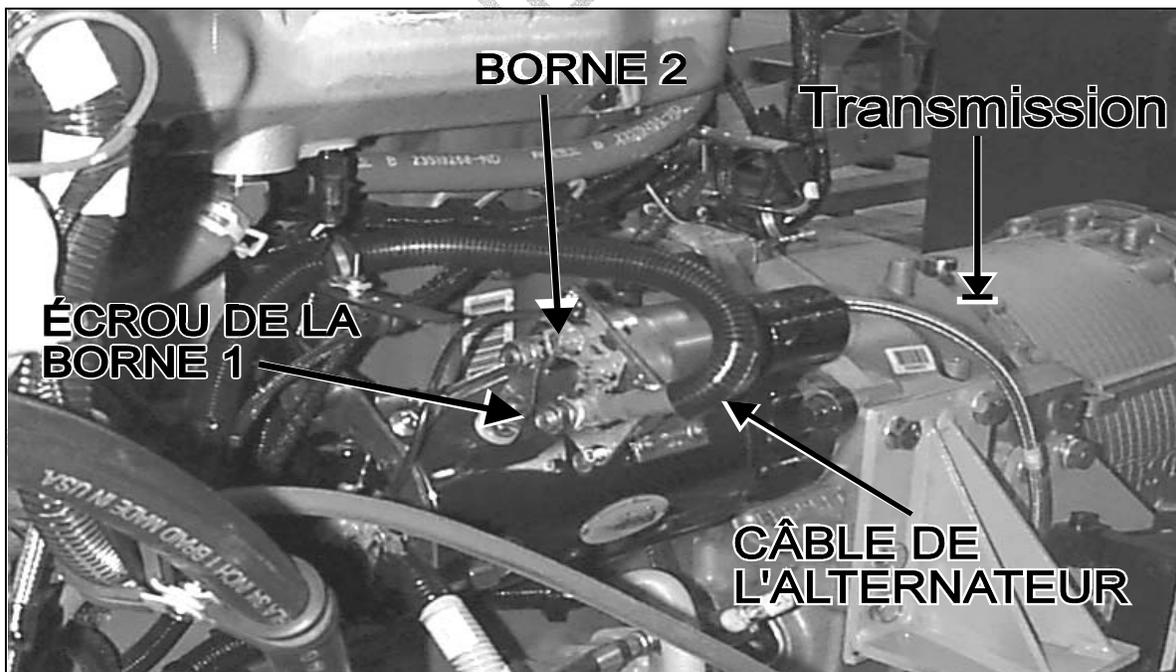


FIGURE 1: VUE DU DÉMARREUR ET DE LA TRANSMISSION

2. Dévisser l'écrou de la borne 1 (positive) sur le démarreur et retirer le câble de l'alternateur et le câble des batteries (Fig.1).

- Insérer une gaine en plastique thermorétractable (Prévost #561755) pour envelopper l'extrémité endommagée du câble de l'alternateur. Cette gaine doit être chauffée afin d'épouser parfaitement l'extrémité du câble.

Remarque : Cette étape (3) doit être exécutée seulement si le câble de l'alternateur est légèrement endommagé mais réutilisable.

- Positionner le câble de l'alternateur la borne 1 (positive) tel qu'indiqué sur la figure 1. Il s'agit de faire un cercle vers l'extérieur du compartiment pour empêcher le frottement du câble sur la borne 2 (négative) du solénoïde du démarreur.

Avertissement: La figure 1 démontre la bonne position du câble de l'alternateur sur la borne 1 (positive). De plus, un autre câble est attaché à la borne 1 (positive) (Non illustré sur la figure 1). Il s'agit du câble des batteries. Ces deux câbles ne doivent pas toucher à la borne 2 (négative).

- Appliquer à l'écrou du démarreur un couple de serrage entre 27-34 N•m (20-25 lbf•ft) tout en s'assurant que le câble de l'alternateur garde la position démontrée sur la figure 1.
- Solidifier le nouveau câble de la même manière que l'ancien en installant aux mêmes endroits les colliers et en posant des nouvelles attaches (Prévost #504637).

GARANTIE

Cette modification est couverte par la garantie normale du manufacturier. Nous vous rembourserons les pièces et un quart d'heure (0,25) de main-d'œuvre sur réception d'un formulaire A.F.A. dûment complété sur lequel vous devez mentionner "Bulletin de Garantie 96-15" et retourner la feuille de certification de rappel jointe à ce bulletin. **Vous devez aussi compléter le formulaire de "Certification de Campagne de rappel" fourni avec ce bulletin et le retourner avec votre réclamation (A.F.A) pour être remboursé.**

SECTION C: REMPLACEMENT DES CÂBLES (câbles inutilisables)

MARCHE À SUIVRE

Avertissement: Stationner le véhicule de façon sécuritaire, appliquer le frein de stationnement, arrêter le moteur et placer l'(les) interrupteur(s) principal(aux) des batteries à la position ARRÊT (OFF) avant de travailler sur le véhicule.

MATÉRIEL

Modèle de véhicule	Numéro Prévost du câble des batteries	
Tous les véhicules H3 et VIP	063621	
Le mirage XL-45	063409	
Le mirage XL-40 et XL-45E	063894	
Autobus XL-45	063999	
Autobus XL-40	063835	
Pièce No	Description	Qté
063297	Câble de l'alternateur	1

504637	Attaches	12
--------	----------	----

Remarque : Le matériel doit être commandé selon la procédure habituelle.

1. Localiser le démarreur modèle 50MT dans le Compartiment droit du Moteur (Fig. 1).
2. Enlever les deux câbles endommagés, branchés sur la borne 1 du démarreur. Pour enlever complètement le câble des batteries, vous devez suivre le câble à partir du démarreur jusqu'à son extrémité opposée. Par exemple, sur les véhicules H3, l'extrémité opposée du câble des batteries est située dans le compartiment principal d'alimentation (Fig. 2) sous une plaquette. Pour enlever le câble, vous devez dévisser les deux vis de retenues de la plaquette ainsi que l'écrou.

Avertissement: Afin d'éviter les chocs électriques, assurez-vous de ne pas toucher en même temps aux deux bornes situées sous la plaquette.

3. Enlever les attaches et les colliers retenant les deux câbles.

Remarque: Visualiser l'emplacement des attaches et des colliers pour conserver l'uniformité dans la pose des nouveaux câbles.

4. Fixer à l'alternateur une extrémité du nouveau câble (Prévost #063297) en appliquant à l'écrou un couple de serrage de 43 N•m (32 lbf•ft).
5. Fixer sous la plaquette (Figure 2, véhicules H3) une extrémité du nouveau câble des batteries (voir tableau ci-dessus pour le numéro Prévost). Si applicable, reposer la plaquette en vissant les vis de retenues.

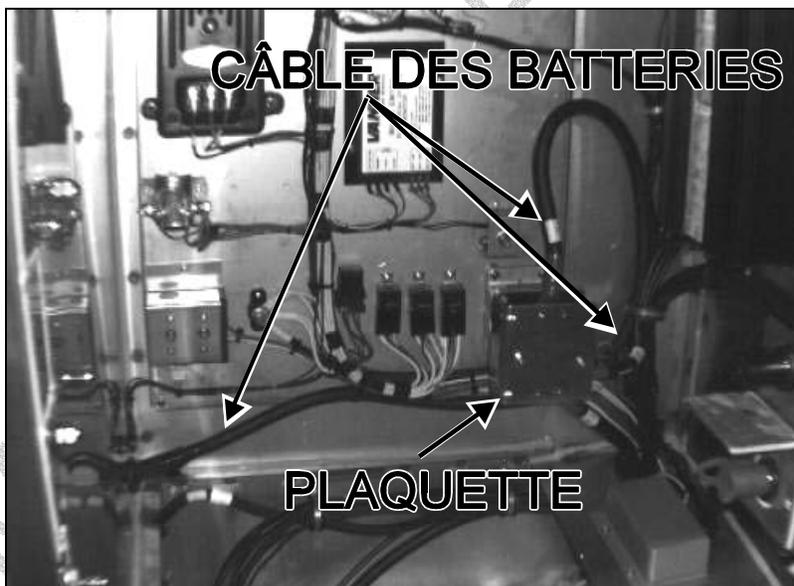


FIGURE 2: COMPARTIMENT PRINCIPAL D'ALIMENTATION SUR LES H3

6. Positionner le nouveau câble (Prévost #063297) de l'alternateur à la borne 1 (positive) tel qu'indiqué sur la figure 1. Il s'agit de faire un cercle vers l'extérieur du compartiment pour empêcher le frottement du câble sur la borne 2 (négative) du démarreur.
7. Positionner le nouveau câble des batteries à la borne 1 (positive).

Avertissement: La figure 1 démontre la bonne position du câble de l'alternateur sur la borne 1 (positive). De plus, un autre câble est attaché à la borne 1 (positive) (Non illustré sur la figure 1). Il s'agit du câble des batteries. Ces deux câbles ne doivent pas toucher à la borne 2 (négative).

-
8. Fixer ensemble les extrémités des nouveaux câbles à la borne positive (1) du démarreur en appliquant à l'écrou un couple de serrage entre 27-34 N•m (20-25 lbf•ft).
 9. Si applicable, pour empêcher le câble des batteries de bouger, mettre du Sikaflex 2-21(Prévost #680532) à l'endroit où le câble traverse le mur pour entrer dans le compartiment principal d'alimentation.
 10. Solidifier les nouveaux câbles de la même manière que les anciens en revissant aux mêmes places les colliers et en posant des nouvelles attaches (Prévost #504637).

GARANTIE

Cette modification est couverte par la garantie normale du manufacturier. Nous vous rembourserons les pièces et une demi-heure (0,5) de main-d'œuvre sur réception d'un formulaire A.F.A. dûment complété sur lequel vous devez mentionner "Bulletin de Garantie 96-15". **Vous devez aussi compléter le formulaire de "Certification de Campagne de rappel" fourni avec ce bulletin et le retourner avec votre réclamation (A.F.A) pour être remboursé.**

- Retourner les pièces endommagées à Prévost Car avec le formulaire A.F.A. pour un remboursement complet.

PREVOST

Certification de Campagne de Rappel

Nous attestons par la présente que les instructions relatives au Bulletin de Garantie # 96-15 ont été effectuées sur le véhicule ayant le numéro de série suivant:

2 P _____ (S.V.P. compléter.)

Compagnie			
Adresse			
Téléphone		Télécopieur	
Signature:			
Date			
# A.F.A.			

**S.V.P. retourner ce document complété avec votre
formulaire A.F.A.**